

La justice de Dieu pour des hommes injustes

Exode 21.12-22.14

Introduction

Vous avez sûrement déjà entendu un enfant dire « c'est pas juste! ». Dans quelles circonstances disent-ils cela habituellement?

- une peut être véritablement une injustice :
 - promesse d'un parent non tenue
 - punition sans raison
 - exigences au-delà de sa capacité
 - favoritisme
- deux autres raisons communes ne sont pas réellement des injustices :
 - ne pas pouvoir avoir ce qu'on désire, ou ce que l'autre a
 - ne pas avoir la liberté de faire tout ce qu'on veut, être obligé d'obéir

Nous avons parfois ce sentiment même en tant qu'adulte...

Les Israélites avaient subi de réelles injustices en Égypte : travaux forcés inhumains, meurtre des bébés, total mépris, promesses du Pharaon non tenues, etc.

- Dieu les en a libérés

Mais une fois libérés, ça n'a pas été long avant qu'ils aient à nouveau le sentiment d'injustice alors qu'ils n'avaient pas la nourriture qu'ils désiraient, et ils se sont mis à murmurer.

Ils auraient eu le même sentiment d'injustice en recevant la loi de Moïse qui leur disait qu'ils devaient obéir.

- la liberté n'était pas pour leur permettre de faire enfin ce qu'ils voulaient?
- mais Dieu leur est apparu dans une manifestation terrible sur le Mont Sinaï de sorte qu'ils n'ont pas osé même penser que cette loi pouvait être injuste
- ça viendra plus tard malheureusement, mais pour l'instant ils s'engagent à obéir

Continuons notre étude de la loi de Moïse en lisant **Exode 21.12 à 22.14**. Je donnerai quelques explications au fur et à mesure, puis nous étudierons les principes qui s'en dégagent.

- v. 21.13 : « *Dieu l'ait fait tomber sous sa main* »
 - accident, sachant que tout arrive par la volonté du Dieu souverain
- v. 21.20 : « *vengé* »
 - peine de mort pour le maître coupable de meurtre
- v. 21.21 :

- si c'est plus tard qu'il meure, il ne peut pas être établi que *l'intention* du maître était de le faire mourir
- la perte de son serviteur a une grande valeur et il ne lui sera imposé aucune autre peine
- n'est pas une permission pour infliger des blessures, comme les versets suivants le montrent
- v. 21.23 : « *vie pour vie* »
 - coupable de meurtre envers le bébé ou la mère
- v. 21.37 => verset 1 du chapitre 22 dans la Louis Segond 1910
- v. 22.1-2 :
 - pas une permission de tuer un voleur
 - de nuit il est possible que ce soit un accident, mais pas de jour
- v. 22.12 : « déchiré »
 - pas une bête féroce

1. Deux témoignages

En lisant cette loi, une chose qui est frappante c'est la grande différence qui existe entre Dieu et les hommes sur le plan moral.

Premier constat : Dieu est parfaitement juste.

- cette loi n'a pas été arrangée par des hommes pour favoriser un groupe au détriment d'un autre
- même s'il y a certaines règles particulières, tous sont soumis à la même loi : riches et pauvres, hommes et femmes
- Moïse lui-même aurait été normalement mis à mort s'il avait commis un crime passible de la peine capitale

Deuxième constat : l'homme a vraiment un cœur méchant!

- l'alliance vient d'être établie et Dieu prévoit déjà que son peuple va faire toutes sortes d'actes de méchanceté
- il n'a pas choisi les Israélites à cause de leur haut sens de la moralité...

2. Certaines fautes sont plus graves

Dans cette liste, les fautes commises n'ont pas toutes la même gravité.

- quelques-unes seulement méritent une peine de mort
- les autres méritent une compensation plus ou moins grandes

Mais pourquoi entend-on souvent dire des chrétiens que pour Dieu tous les péchés s'équivalent? En fait, il faut distinguer deux choses :

- n'importe quel péché donne à l'homme le statut de criminel devant Dieu, le rend impur
 - Jacques 2.10-11 : « *Car quiconque observe toute la loi, mais pêche contre un seul commandement, devient coupable envers tous. Celui qui a dit : Ne commets pas d'adultère, a dit aussi : Ne commets pas de meurtre. Or, si tu ne commets pas d'adultère, mais que tu commettes un meurtre, tu deviens transgresseur de la loi.* »
 - on ne peut pas être à moitié impur, quand on est taché on est totalement impur
 - ex : robe de mariée
 - c'est pourquoi, Dieu affirme que « tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu », « car le salaire du péché c'est la mort »
- mais pour Dieu, certaines fautes sont pires que d'autres
 - certaines sont décrites dans l'Ancien Testament comme étant « en horreur à l'Éternel »
 - pour celles-là, Dieu exigeait de son peuple un jugement plus sévère (sinon il s'en chargeait aussi lui-même)
 - le Nouveau Testament nous apprend que même si Dieu ne punit pas sur terre, toutes les fautes seront punies en enfer, pour l'éternité
 - il y aura des degrés de souffrance en enfer en fonction de la gravité du mal commis sur terre
 - Marc 12.40 : « *ils dévorent les maisons des veuves et font pour l'apparence de longues prières. Ils subiront une condamnation particulièrement sévère.* »

3. La gravité de l'atteinte à la vie humaine et à l'honneur des parents

Nous voyons dans ce passage que les fautes les plus graves, celles qui méritaient la peine de mort, étaient celles qui portaient atteinte à la vie humaine ou à l'honneur des parents.

- causer la mort de son prochain
 - le frappant volontairement pour qu'il meure (v. 21.14, 20, 22.2)
 - par négligence
 - ne faisant pas attention à une femme enceinte (v. 21.23)
 - *le fœtus a donc autant de valeur que tout être humain, ce qui va à l'encontre de l'avortement*
 - ne surveillant pas son bœuf dangereux (v. 21.29)
- dérober un homme (enlever de force), soit pour le vendre comme esclave, soit pour le garder prisonnier
 - quand on vole les biens de quelqu'un, on lui enlève ce qui lui appartient; quand on le vole, lui, on lui enlève tout, et sa vie de liberté
 - c'est aussi le considérer comme un simple objet, sans aucune dignité
- porter atteinte à l'honneur de ses parents
 - les frappant
 - les maudissant (utiliser la magie pour leur jeter un mauvais sort, leur souhaiter du mal, les traiter avec mépris)

Il ne faudrait pas conclure que Dieu demandait à son peuple de pratiquer la peine de mort à la légère. Dieu voulait en même temps protéger ceux qui pourraient être victimes d'erreur judiciaire ou de fausse accusation.

- s'il n'y avait pas de preuve évidente, il n'était pas condamné
 - Deutéronome 17.6 : « *Celui qui mérite la mort sera exécuté sur la déposition de deux ou de trois témoins; il ne sera pas mis à mort sur la déposition d'un seul témoin.* »
- v. 21.13 : s'il y avait une possibilité que ce soit un accident, il pouvait se réfugier dans un endroit que Dieu désignait
- v. 21.21 : si un maître corrigeait un de ses serviteurs et que celui-ci décédait quelques jours plus tard, on ne pouvait pas prouver que le maître voulait le faire mourir
 - nous pouvons être choqués à l'idée d'une correction corporelle, mais Dieu ne condamne pas cela (les Proverbes en parlent)
 - ce qui n'était pas acceptable, c'était de lui infliger volontairement des blessures ou la mort
- si un voleur surpris était tué de nuit, on pouvait supposer que ce n'était pas l'intention de celui qui défendait son bien

Nous voyons donc qu'il est très grave aux yeux de Dieu de porter atteinte à la vie humaine et à sa dignité.

- la vie animale aussi était précieuse, mais de loin inférieure à celle de l'homme
- Dieu avait déclaré à Noé après le déluge, dans Genèse 9.5-7 : « *Mais aussi, je réclamerai votre sang (c'est-à-dire) votre vie, je le réclamerai à tout animal; et je réclamerai à chaque homme la vie de l'homme qui est son frère. Celui qui verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé. **Car Dieu a fait l'homme à son image...*** »
- l'honneur des parents était autant important, car ils sont les représentants du Créateur devant leurs fils et leurs filles
 - par eux Dieu crée la vie des enfants
 - par eux Dieu est le Père de tous

Quelqu'un pourrait répliquer : « Dieu nous dit de respecter la vie humaine, dans prendre soins, et d'honorer les parents, mais lui, il nous laisse mourir sur la terre! nos parents subissent la honte de vieillir et de mourir. »

- Dieu est conscient du problème de la mort, mais en fait il nous a appris que ce n'est qu'une partie du problème; le problème plus grave c'est que l'homme qui a péché est jugé après sa mort et condamné à une deuxième mort spirituelle, mais consciente, de souffrance éternelle loin de Dieu
 - si toute atteinte à la vie humaine et à l'honneur des parents méritent la peine de mort, combien grande est la peine pour avoir déshonoré Dieu le Créateur!
 - la simple annihilation n'est pas suffisante; puisque la valeur de Dieu est infinie, la peine doit être infinie
- mais Dieu aime sa créature et est venue sous forme humaine pour subir une peine d'une valeur infinie

- c'est seulement parce que Jésus-Christ est Dieu que son sacrifice peut changer quoi que ce soit
- crois dans ton cœur que Jésus est mort pour que tu n'aies pas à subir une condamnation éternelle et tu seras sauvé
- *si tu le crois sincèrement, tu rechercheras dorénavant la justice dans ta vie...*

4. Dieu veut un peuple où la justice règne

Dieu ne voulait pas seulement prévenir les crimes graves, il voulait aussi que son peuple soit juste dans toutes ses actions, que le pays d'Israël soit un royaume de justice.

- la justice devait différencier Israël des autres peuples
- v. 19.6 : « ... vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte. »

La loi servait à cela, mais elle ne réglait pas le problème du cœur méchant de l'homme.

- Israël a rarement été capable de la mettre en pratique
 - cela faisait partie de la mission de Jésus, non seulement de mourir, mais de ressusciter pour ramener à la vie spirituelle ceux qui croiraient en lui en leur donnant un nouveau cœur et les rendant capables de pratiquer la justice
- dans le royaume éternel sur la Nouvelle Terre, la justice sera parfaite.
 - il n'y aura pas de loi pour décrire les sentences pour punir le mal ou les compensations pour les dommages, parce qu'il n'y aura plus d'injustice commise
- ce Royaume est déjà inauguré *dans l'Église*
 - Jésus bâtit son Église de manière à la préparer pour le Royaume de justice
 - les chrétiens ne sont pas encore parfaitement justes, mais ils y tendent
 - le Nouveau Testament ne de liste de punitions, parce qu'il est pris pour acquis que le chrétien devrait être juste
 - comme dit Jean dans ses épîtres : « un chrétien ça ne pêche pas »
 - mais le NT contient néanmoins beaucoup d'exhortations à ne plus pécher, parce que, malheureusement, « un chrétien ça pêche encore »
 - la loi est encore utile pour nous, parce que nous ne sommes pas encore à 100% justes; notre conscience est encore affectée par le péché et elle ne nous dit pas fidèlement ce qui est bien ou mal; c'est le Saint-Esprit qui corrige progressivement notre conscience à la lecture des Écritures

Personne ne devait volontairement faire du mal à son frère.

- ni à sa personne
- ni à ses biens, ses animaux
- ni à sa production agricole
- c'est bien sûr encore vrai, mais cela va de soit puisque nous ne devons pas seulement éviter de faire du mal à nos frères, mais chercher leur bien, les aimer comme nous-mêmes

- les considérer tous comme ayant droit à un plus grand honneur que soi-même

Ils ne devaient pas faire de distinction, de considération de personne.

- aucun traitement de faveur ni envers les riches ni envers les pauvres
- honorer ses parents impliquaient d'honorer son père *et sa mère*
- même l'esclave devait être traité avec respect en tant que personne, sinon il pouvait regagner sa liberté
 - Deutéronome 23.16-17 : « *Tu ne livreras pas à son maître un esclave qui se réfugiera de chez son maître auprès de toi. Il demeurera chez toi, au milieu de toi, dans le lieu qu'il choisira, dans l'une de tes villes, où bon lui semblera; tu ne l'opprimeras pas.* »
- le principe de ne pas faire de considération de personne est encore vrai dans l'Église, et même ce principe s'étend à ne pas faire de distinction de race

La loi de « œil pour œil, dent pour dent » montre aussi un principe clair de justice.

- c'est le dommage causé qui doit être compensé, ni plus, ni moins
- la vengeance, dans le sens de faire du mal à l'autre à son tour, n'était pas permise
- le vol était compensé de façon plus grande, car le dommage n'était pas seulement la perte d'un bien, mais aussi une attaque à la personne
- Jésus nous a enseigné autre chose, mais il n'a pas dit que cette loi était mauvaise, au contraire, elle est parfaite
 - ce que Jésus apporte de nouveau, c'est que nous devrions être enclin à pardonner, à annuler la dette qu'un frère devrait subir pour un mal qu'il nous a fait
 - Matthieu 5.38-41 : « *Vous avez entendu qu'il a été dit : Oeil pour oeil, et dent pour dent. Mais moi, je vous dis de ne pas résister au méchant. Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, tends-lui aussi l'autre. Si quelqu'un veut te traîner en justice, et prendre ta tunique, laisse-lui encore ton manteau. Si quelqu'un te force à faire un mille, fais-en deux avec lui.* »
 - en disant cela, Jésus était en train d'instituer les principes dans l'Église
 - 1 Corinthiens 6.7 : « *Pour vous, c'est déjà une défaite que d'avoir des procès entre vous. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt quelque injustice? Pourquoi ne vous laissez-vous pas plutôt dépouiller?* »
- ça ne veut pas dire que la rétribution n'est pas bonne, mais c'est la coupable qui devrait avoir à cœur de rendre justice et non la victime

Chacun devait prendre ses responsabilités au sérieux.

- la négligence pouvait être criminelle
- celui qui avait plus d'autorité, comme le maître d'un esclave, avait plus de responsabilités
- celui à qui des biens, des animaux étaient confiés devait en prendre soins comme si c'était les siens
- c'est sur la base de ce même principe qu'aujourd'hui les chrétiens doivent se charger

de ce que Dieu leur confie

- les pasteurs doivent prendre soins du troupeau que le Seigneur leur a confié
- le père de famille doit prendre soins de son troupeau que Dieu lui a confié
- chaque chrétien doit utiliser pour l'Église les dons (capacités) que le Seigneur lui a confiés
- l'Église doit se charger de la propagation de l'Évangile qui lui a été confié

Dans toute affaire où l'accusé n'avait que sa parole pour se défendre, il devait jurer devant Dieu.

- son témoignage devait alors être accepté
 - il pouvait tromper les hommes, mais il ne pouvait pas tromper Dieu
- le commandement de Jésus pour son Église, c'est que notre parole soit tellement honnête, en tout temps, que nous n'ayons pas à utiliser le principe de jurer devant Dieu
- Jacques 5.12 : « *Avant tout, mes frères, ne jurez ni par le ciel, ni par la terre, ni par aucun autre serment. Mais que votre oui soit oui, et que votre non soit non, afin que vous ne tombiez pas sous le jugement.* »

Conclusion

Suivons le modèle de Jésus qui a fait lui-même tout ce que la loi prescrit et tout ce qu'il nous demande.

Il n'est pas injuste en nous plaçant chacun dans notre situation particulière et en plaçant l'Église dans un contexte où elle est victime d'injustice.

Il n'est pas injuste en nous demandant de lui obéir. Au contraire, la vraie liberté se trouve dans l'obéissance aux commandements de Jésus.